

# COVEA EURO SOUVERAIN

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**SOMMAIRE**

<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	11
<b>Rapport de gestion du Conseil d'Administration</b>	<b>12</b>
Environnement économique	12
Marchés financiers	14
Politique de gestion et perspectives	15
Performances et informations sur l'OPC	16
Informations réglementaires	17
Frais et fiscalité	21
<b>Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes</b>	<b>22</b>
<b>Rapport Général du Commissaire aux Comptes</b>	<b>24</b>
<b>Résolutions de l'Assemblée Générale</b>	<b>30</b>
<b>Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs</b>	<b>31</b>
<b>Comptes de l'exercice</b>	<b>35</b>
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Comptes de résultat	38
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>39</b>
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'actif	42
Compléments d'information	43
Inventaire	51
<b>Annexes</b>	<b>54</b>
Information SFDR	55

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC**

<b>Société de gestion</b>	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
<b>Dépositaire</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Conservateur</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Commissaires aux comptes</b>	PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine
<b>Commercialisateurs</b>	COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
<b>Délégation de la gestion administrative et comptable</b>	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Conseillers</b>	Néant
<b>Conseil d'administration</b>	Les informations concernant la composition du Conseil d'Administration ainsi que les activités exercées par les membres de l'organe de direction, lorsqu'elles sont significatives par rapport à celles exercées dans la SICAV, figurent dans le rapport annuel mis à jour une fois par an. Ces informations sont produites sous la responsabilité de chacun des membres cités.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

**Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : [www.COVÉA-finance.fr](http://www.COVÉA-finance.fr)**

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.COVÉA-finance.fr](http://www.COVÉA-finance.fr). Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : [communication@COVÉA-finance.fr](mailto:communication@COVÉA-finance.fr).
- Date d'agrément par la COB : 4 avril 1985.
- Date de création de la SICAV : 4 avril 1985

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

COVÉA EURO SOUVERAIN ( D )

FR0000939951

**Société de gestion** : Covéa Finance

[www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés** : 06/11/2023

## En quoi consiste ce produit

**Type** : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par Covéa Finance, société de gestion

**Durée** : OPCVM créé le 04/04/1985 pour une durée de 99 ans

**Objectifs** : L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais en comparaison avec celle de l'indice FTSE MTS GLOBAL (calculé coupons nets réinvestis) qui mesure la performance des obligations d'Etats représentatifs et les plus liquides de la zone euro. Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale.

**Actions et/ou valeurs assimilées** : l'OPCVM n'est pas exposé aux actions.

**Titres de créances et instruments du marché monétaire** : jusqu'à 110% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables, à taux fixe/variable ou révisable, indexés sur l'inflation émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE, par des émetteurs supranationaux ou assimilés ou des EPIC. Le marché d'intervention est mondial et porte sur des titres libellés en euro ou sur des titres en devise couverts en euro, de toutes notations. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 10. Le risque de change reste accessoire. Aucun risque de crédit sur des émetteurs privés non garantis n'est pris.

**Instruments financiers à terme et/ou conditionnels** : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

**Investisseurs visés** : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3, au marché des obligations d'Etats de la zone euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

**Modalités de rachat** : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

**Dépositaire** : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC**: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr). La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :**

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Scénarios de performance**

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 470 €	7 640 €
	Rendement annuel moyen	-25,26 %	-8,59 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 240 €	7 930 €
	Rendement annuel moyen	-17,60 %	-7,45 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 940 €	10 220 €
	Rendement annuel moyen	-0,64 %	0,73 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 140 €	11 820 €
	Rendement annuel moyen	11,36 %	5,74 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2020 et 09/2023.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 12/2014 et 12/2017.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2013 et 09/2016.

**Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?**

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

**Que va me coûter cet investissement ?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.



Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coût total</b>	160,39 €	288,17 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	1,61 %	0,95 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,68 % avant déduction des coûts et de 0,73 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,60 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	59,40 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,99 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée** : 3. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

### Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfierait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr)

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

COVÉA EURO SOUVERAIN ( C )

FR0000939969

**Société de gestion** : Covéa Finance

[www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés** : 06/11/2023

## En quoi consiste ce produit

**Type** : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par Covéa Finance, société de gestion

**Durée** : OPCVM créé le 04/04/1985 pour une durée de 99 ans

**Objectifs** : L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais en comparaison avec celle de l'indice FTSE MTS GLOBAL (calculé coupons nets réinvestis) qui mesure la performance des obligations d'Etats représentatifs et les plus liquides de la zone euro. Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale.

**Actions et/ou valeurs assimilées** : l'OPCVM n'est pas exposé aux actions.

**Titres de créances et instruments du marché monétaire** : jusqu'à 110% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables, à taux fixe/variable ou révisable, indexés sur l'inflation émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE, par des émetteurs supranationaux ou assimilés ou des EPIC. Le marché d'intervention est mondial et porte sur des titres libellés en euro ou sur des titres en devise couverts en euro, de toutes notations. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 10. Le risque de change reste accessoire. Aucun risque de crédit sur des émetteurs privés non garantis n'est pris.

**Instruments financiers à terme et/ou conditionnels** : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

**Investisseurs visés** : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3, au marché des obligations d'Etats de la zone euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

**Modalités de rachat** : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

**Dépositaire** : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC**: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr). La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :**

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Scénarios de performance**

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 480 €	7 630 €
	Rendement annuel moyen	-25,17 %	-8,62 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 240 €	7 930 €
	Rendement annuel moyen	-17,60 %	-7,44 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 940 €	10 220 €
	Rendement annuel moyen	-0,64 %	0,74 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 140 €	11 820 €
	Rendement annuel moyen	11,40 %	5,74 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2020 et 09/2023.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 12/2014 et 12/2017.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2013 et 09/2016.

**Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?**

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

**Que va me coûter cet investissement ?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coût total</b>	160,39 €	288,24 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	1,61 %	0,95 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,70 % avant déduction des coûts et de 0,74 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>	0,60 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	59,40 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,99 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée** : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

### Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfierait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr)

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### CHANGEMENTS INTERVENUS

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI.
- Passage en article 8 SFDR et publication de l'annexe précontractuelle.

### CHANGEMENTS À INTERVENIR

- Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29/12/2023.

### ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après avoir été historiquement vigoureuse en 2022, l'inflation a reculé en 2023 dans les grandes économies développées, essentiellement sous l'effet de la baisse des prix des produits énergétiques. Son reflux a aussi bénéficié d'une normalisation du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui avaient souffert de la pandémie de Covid puis de la guerre en Ukraine. Face à des risques toujours jugés importants de maintien d'une inflation trop élevée, les banques centrales ont continué à durcir leur politique monétaire pendant quelques mois, avant de se mettre en pause. Elles restent néanmoins vigilantes face à des tensions persistantes sur le marché du travail et au comportement de marge des entreprises, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Outre la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions internationales se sont aggravées en fin d'année avec la guerre opposant Israël et le Hamas. La polarisation du monde en est exacerbée. Parallèlement, l'élargissement annoncé du groupe des BRICS illustre la volonté de construction d'un « sud global » face à la domination économique de l'occident. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 3,6% contre le dollar et termine à 1,1050 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 10,3% et termine l'année à 77,04 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a continué de mener une politique restrictive sur le début de l'année, avant de mettre en pause son resserrement monétaire. Après 425 points de base de hausse en 2022, la Réserve Fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 100 points de base cette année. Par ailleurs, les faillites de plusieurs banques au printemps 2023 l'ont conduite à instaurer un nouveau programme de prêts aux établissements bancaires, intitulé « Bank Term Funding Program » (BTFP). Sur la fin d'année, les banquiers centraux se sont montrés prêts à se tourner vers la question de l'assouplissement à venir de la politique monétaire. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signale en effet 75 points de base de baisse de taux en 2024, reflétant des prévisions d'inflation en recul. Du côté des prix, l'inflation a diminué de près de moitié sur l'année pour revenir à 3,1% en novembre. En revanche, le recul de l'inflation sous-jacente a été plus modéré, en raison d'une dynamique des prix dans les services qui peine toujours à s'infléchir. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. Du côté de l'activité, l'économie américaine a fait preuve de résilience sur l'année, portée en grande partie par la vigueur de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre est restée prudente face à la persistance de l'inflation. La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année, bénéficiant d'effets de base favorable sur les prix de l'énergie. En revanche, les tensions sous-jacentes demeurent soutenues en raison de la persistance de l'inflation dans les services. La croissance des salaires est restée élevée, bien que le point haut semble avoir été atteint durant l'été. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année, tout en maintenant un ton prudent. Dans le même temps, l'économie semble toujours à deux vitesses. Alors que le secteur des services s'est repris sur la fin d'année, le secteur manufacturier est toujours en difficulté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a elle aussi mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année. Elle a néanmoins adopté un ton prudent, en réaffirmant la volonté de maintenir ses taux élevés pendant une période suffisante pour s'assurer du retour durable de l'inflation à la cible. Elle a également entamé la réduction de son bilan, via la fin des réinvestissements de son portefeuille APP (Asset purchase programme). L'inflation a continué de reculer tout au long de l'année, pour atteindre 2,4% en novembre. Bien qu'une grande partie de cette baisse soit imputable au recul des prix de l'énergie, une diminution des tensions inflationnistes s'observe, dans une moindre mesure, du côté des biens non-énergétiques et des services. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, illustrant ainsi une divergence croissante avec l'économie américaine.

En Chine, la reprise post-covid a été pénalisée par la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé un renforcement du soutien budgétaire en 2024, qui devrait être orienté vers les industries clés (telles que le numérique, l'intelligence artificielle, l'aérospatial et l'ordinateur quantique), les infrastructures et l'immobilier. Sur le plan politique, Xi Jinping a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire en début d'année. Au Japon, la Banque du Japon s'est éloignée -progressivement- de



## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

sa politique monétaire ultra accommodante. Elle a en effet assoupli à deux reprises sa politique de contrôle de la courbe de taux, en autorisant le taux souverain à 10 ans à fluctuer au-dessus du seuil de 1%. Elle reste néanmoins la seule banque centrale au monde avec un taux directeur en territoire négatif. Concernant l'activité, après une reprise solide au premier semestre, l'économie nippone s'est montrée en perte de vitesse sur la deuxième moitié de l'année.

Sources des données: Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MARCHÉS FINANCIERS

L'année écoulée a été marquée par un rebond solide des marchés obligataires après deux années de performances négatives. L'inflation, et plus particulièrement l'ampleur de sa décrue et la réaction associée des banques centrales, a été à nouveau le premier catalyseur des mouvements observés. L'année n'a pas été de tout repos: après un démarrage en fanfare sur les actifs risqués, on a assisté à une succession de pics de volatilité au gré des annonces des banques centrales, de la crise des banques régionales américaines au printemps et dans un contexte géopolitique encore tendu (poursuite de la guerre en Ukraine, résurgence du conflit au Proche-Orient).

L'essentiel des performances des obligations d'Etat de la Zone euro a été réalisé lors des deux derniers mois de l'année, après que des données d'inflation sorties un peu en deçà des attentes et des indicateurs d'activité et d'emploi moins bien orientés ont accrédité la thèse d'un prochain retournement dans le cycle des taux directeurs de la Fed, de la BCE et de la BOE. Le changement d'orientation du marché a été brutal et les anticipations de baisse des taux directeurs qui ont participé à ce mouvement sont sans doute excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes. Sur l'exercice, notre indice de référence FTS MTS Global affiche une performance de +7,06%.

Du côté des pays cœurs, les rendements de l'OAT et du Bund à 10 ans se sont détendus de respectivement 56 et 55 pb à 2,56% et 2,02%. Les dettes périphériques ont surperformé : les rendements à 10 ans du BTP, du Bonos et du PBG cèdent respectivement 102 pb, 67 pb et 93 pb à 3,70%, 2,99% et 2,66%. Ces baisses ont été accompagnées de mouvements d'inversion des courbes jusqu'à des maturités comprises entre 7 et 10 ans selon les pays. L'écart 2-10 ans allemand est ainsi passé de -18 pb fin 2022 à -39 pb fin 2023.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### POLITIQUE DE GESTION

La sensibilité du portefeuille a été augmentée au long de l'exercice mais, conformément aux Perspectives Economiques et Financières, elle est restée inférieure celle l'indice de référence. L'écart de sensibilité a été en moyenne de -0,25 par rapport à l'indice, contre -1,2 en 2022. La sensibilité du fonds été gérée activement, soit par des investissements en direct, soit au travers de futures et en particulier le contrat Bund 10 ans en raison de sa liquidité.

L'exposition en poids aux pays périphériques a légèrement baissé sur l'année : elle est passée de 32,6% fin 2022 à 30,5% fin 2021. L'exposition à l'Italie a notamment été réduite via une stratégie vendeuse de futures contre Allemagne, dont la moitié a été soldée en octobre.

L'exposition à l'Espagne (10,7% au 31/12/2023 vs 12,5% au 31/12/2022) a également été réduite au profit de la France. Nous avons en effet profité du mouvement de pentification de la partie longue de la courbe OAT pour réduire notre sous-sensibilité sur le segment des maturités supérieures à 15 ans.

Nous n'avons pas effectué d'opérations significatives sur la poche quasi-Etats, dont le poids était de 25% à la fin de l'exercice (26% fin 2022).

### PERSPECTIVES

Après le spectaculaire rallye de fin d'année, les anticipations des marchés en termes de baisses de taux directeurs en Europe et aux Etats-Unis semblent excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes. De plus, comme c'est de tradition, un début d'année riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes, nous incite à conserver à court terme, une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en particulier sur la zone 10 ans. Nous sommes attentifs à la déformation de la courbe des taux et vigilants sur l'évolution du marché du crédit et la qualité des émetteurs en portefeuille. Nous pourrions, en fonction des conditions de marché, être amené à augmenter notre exposition aux titres indexés à l'inflation ainsi qu'aux émetteurs privés qui offrent une prime attractive par rapport aux souverains.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

#### PERFORMANCES

En 2023, la performance de COVEA EURO SOUVERAIN a été de 6,38 % pour la part C, de 6,37% pour la part D.

La performance de son indice de référence, FTSE MTS (ex-EuroMTS) Global 17h15 coupons nets réinvestis, a été de 7,06%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Pour l'exercice 2023, l'OPC a eu recours à des instruments financiers dérivés listés (futures).

En fin d'exercice, le fonds a une position acheteuse de contrats future Bund (exposition équivalente de 3,8%), une position acheteuse de contrats Schatz (exposition équivalente de 3,6%) et une position vendeuse de contrats BTP italien (équivalente de -1,3%).

Les liquidités (4,4% de l'actif à la fin de l'exercice) ont été investies en OPCVM monétaires.

#### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	22 044 255,00	15 241 082,45
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-43	4 298 790,00	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 01-04-28	3 535 884,00	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 30-01-24		3 236 675,00
FRTR 2 1/4 05/25/24		2 476 425,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.35% 30-07-23		2 468 900,00
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	2 363 150,00	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-08-23		2 217 270,00
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.45% 22-06-43	1 951 080,00	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	1 798 050,00	



## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

#### EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

#### INFORMATIONS EN MATIERE EXTRA-FINANCIERE

##### Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes:

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

### Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### Informations sur la prise en compte des risques associés au changement climatique et liés à la biodiversité

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, un rapport retraçant la politique de la société de gestion sur la prise en compte dans sa stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Engagements et ESG ».

## INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

### **1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Au cours de l'exercice 2023, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2023) s'est élevé à 15 055 562 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 800 833 euros soit 85% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 254 729 euros, soit 15% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2023, 135 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 035 058 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2023.

### **2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire**

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt**

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

### **4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération**

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****FRAIS et FISCALITE****COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

Décomposition du coupon : Action COVÉA EURO SOUVERAINS D

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	155 446,58	EUR	0,39	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>155 446,58</b>	<b>EUR</b>	<b>0,39</b>	<b>EUR</b>

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)**

Néant.

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

## **RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

@@@RAP-SPE

## RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**COVEA EURO SOUVERAIN**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
COVEA FINANCE  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable COVEA EURO SOUVERAIN relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



COVEA EURO SOUVERAIN

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

*Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.*

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



2024.03.21 18:05:32 +0100



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 29 décembre 2023**

**COVEA EURO SOUVERAIN**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
COVEA FINANCE  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.21 18:05:25 +0100

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

## RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2024

### PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 29 décembre 2023 s'élève à 2 855 396,46 euros. Après intégration du report à nouveau de l'exercice précédent et des régularisations, le bénéfice distribuable s'élève à 2 902 165,33 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du prospectus, décide de l'affecter comme suit :

- actions C : 2 743 123,79 euros au compte de capitalisation ;
- actions D : 159 041,54 euros, dont 155 446,58 euros distribués en dividendes (soit 0,39 euros par action) et 3 594,96 euros affectés au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 15 mai 2023.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

- 2022 : 0,22 euros (actions D).
- 2021 : 0,022 euros (actions D) ;
- 2020 : 0,24 euros (actions D).

L'Assemblée Générale constate que les plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice clos le 29 décembre 2023 s'élèvent à - 411 549,41 euros et décide, conformément aux dispositions du prospectus, de les affecter comme suit :

- actions C : - 389 004,74 euros au compte de capitalisation ;
- actions D : - 22 544,67 euros au compte de capitalisation.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et sur le gouvernement d'entreprise, approuve les termes desdits rapports.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

### Section sur le gouvernement d'entreprise à insérer dans le rapport de gestion

#### I. Gouvernance au 29 décembre 2023

##### Conseil d'administration :

- Monsieur Vincent HADERER Président Directeur Général,
- GMF ASSURANCES représentée par Madame Sophie LANDAIS,
- MAAF ASSURANCES SA représentée par Monsieur Arnaud BROSSARD,
- MMA IARD représentée par Madame Catherine LOUIS MORICE.

##### Commissaires aux comptes :

- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représentée par Monsieur Agostinho SARAIVA.

#### II. Informations concernant les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société figure ci-dessous :

#### LISTE DES MANDATS DE VINCENT HADERER AU 29/12/2023

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	-



## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

## LISTE DES MANDATS D'ARNAUD BROSSARD AU 29/12/2023

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

## LISTE DES MANDATS DE SOPHIE LANDAIS AU 29/12/2023

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Finance	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	COMITE DE SURVEILLANCE	Membre	-
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Real Estate Développement I	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
COVEA Real Estate Développement II	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	MAAF ASSURANCES
COVEA Real Estate Résidentiel	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	MAAF ASSURANCES
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

### LISTE DES MANDATS DE CATHERINE LOUIS MORICE AU 29/12/2023

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
ASSURLAND.COM	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	COVEA COOPERATIONS
COVEA ACTIONS AMÉRIQUE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS FRANCE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS JAPON	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS MONDE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA EURO SOUVERAIN	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA INVEST	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
COVEA MOYEN TERME	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA MULTI EUROPE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIG INTER	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIGATIONS	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA FLEXIBLE ISR (EX COVEA SELECTIF)	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA SÉCURITÉ	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
GESTION D'ENCOURS DE CREDITS IMMOBILIERS (GECI)	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE	PRESIDENCE	Président	
GMF RECOUVREMENT	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	GERANCE	Gérant	
IENA INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS SAS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
MMA PARTICIPATIONS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
SACEP	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	

### III. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023.

### IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023.

### V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président et de directeur général.

## COMPTES DE L'EXERCICE

## BILAN ACTIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>184 645 885,52</b>	<b>167 903 256,80</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>176 333 890,12</b>	<b>166 704 753,80</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	176 333 890,12	166 704 753,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 095 665,40</b>	<b>1 182 886,20</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 095 665,40	1 182 886,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>216 330,00</b>	<b>15 616,80</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	216 330,00	15 616,80
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>113 304,20</b>	<b>499 716,43</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	113 304,20	499 716,43
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>84 415,99</b>	<b>331 132,01</b>
Liquidités	84 415,99	331 132,01
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>184 843 605,71</b>	<b>168 734 105,24</b>

**BILAN PASSIF au 29/12/2023 (EUR)**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	182 048 893,21	171 641 367,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	1 992,43	3 865,43
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-411 549,41	-4 543 150,66
Résultat de l'exercice (a,b)	2 900 172,90	1 529 142,20
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>184 539 509,13</b>	<b>168 631 224,03</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>216 330,00</b>	<b>15 616,80</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>216 330,00</b>	<b>15 616,80</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	216 330,00	15 616,80
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>87 766,58</b>	<b>87 264,41</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	87 766,58	87 264,41
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>184 843 605,71</b>	<b>168 734 105,24</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN au 29/12/2023 (EUR)**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323		3 987 900,00
EURO BUND 0324	6 998 220,00	
EURO BTP 0324	2 383 000,00	
EURO SCHATZ 0324	6 605 790,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT au 29/12/2023 (EUR)**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 820,81	2 237,57
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 886 144,51	2 043 992,72
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 896 965,32</b>	<b>2 046 230,29</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	0,72	1 993,09
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,72</b>	<b>1 993,09</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>3 896 964,60</b>	<b>2 044 237,20</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 041 568,14	832 249,10
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 855 396,46</b>	<b>1 211 988,10</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	44 776,44	317 154,10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 900 172,90</b>	<b>1 529 142,20</b>



## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### Instruments financiers à terme :

#### *Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### *Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

##### *Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### *Engagements Hors Bilan :*

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS****Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000939951 - Action COVÉA EURO SOUVERAIN D : Taux de frais maximum de 0,72%

FR0000939969 - Action COVÉA EURO SOUVERAIN C : Taux de frais maximum de 0,72%

**Affectation des sommes distribuables****Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COVÉA EURO SOUVERAIN C	Capitalisation	Capitalisation
Action COVÉA EURO SOUVERAIN D	Distribution	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>168 631 224,03</b>	<b>143 287 851,59</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 741 320,78	65 386 838,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 850 667,23	-16 156 568,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	37 397,31	37 751,30
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-376 840,29	-4 646 513,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	771 699,25	1 370 015,40
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-833 294,39	
Frais de transactions	-3 050,45	-461,60
Différences de change	1 273,12	-11 477,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 498 339,33	-21 629 728,01
Différence d'estimation exercice N	-15 130 185,02	-23 628 524,35
Différence d'estimation exercice N-1	23 628 524,35	1 998 796,34
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	153 546,80	-124 616,80
Différence d'estimation exercice N	137 930,00	-15 616,80
Différence d'estimation exercice N-1	15 616,80	-109 000,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-86 835,59	-93 855,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 855 396,46	1 211 988,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>184 539 509,13</b>	<b>168 631 224,03</b>

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	176 333 890,12	95,55
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>176 333 890,12</b>	<b>95,55</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	15 987 010,00	8,66
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>15 987 010,00</b>	<b>8,66</b>

## 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	176 333 890,12	95,55						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							84 415,99	0,05
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	15 987 010,00	8,66						

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 695 359,00	0,92	7 782 755,06	4,22	36 962 208,26	20,03	35 628 853,36	19,31	94 264 714,44	51,08
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	84 415,99	0,05								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations					6 605 790,00	3,58			9 381 220,00	5,08

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			1 028,04					
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	113 304,20
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>113 304,20</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	87 766,58
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>87 766,58</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>25 537,62</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	267 642,2550	12 409 520,80
Actions rachetées durant l'exercice	-158 763,4488	-7 463 416,69
Solde net des souscriptions/rachats	108 878,8062	4 946 104,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 596 992,5606	
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	55 416,3995	1 331 799,98
Actions rachetées durant l'exercice	-57 761,2923	-1 387 250,54
Solde net des souscriptions/rachats	-2 344,8928	-55 450,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	398 580,9705	



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

En montant

##### Action COVÉA EURO SOUVERAIN C

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

##### Action COVÉA EURO SOUVERAIN D

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

#### 3.7. FRAIS DE GESTION

29/12/2023

##### Action COVÉA EURO SOUVERAIN C

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 984 042,54

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,60

Rétrocessions des frais de gestion

##### Action COVÉA EURO SOUVERAIN D

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 57 525,60

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,60

Rétrocessions des frais de gestion

#### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

##### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

##### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

## 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

29/12/2023

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

## 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

29/12/2023

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

## 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			8 095 665,40
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	8 095 665,40
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>8 095 665,40</b>

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	1 992,43	3 865,43
Résultat	2 900 172,90	1 529 142,20
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>2 902 165,33</b>	<b>1 533 007,63</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 743 123,79	1 442 794,60
<b>Total</b>	<b>2 743 123,79</b>	<b>1 442 794,60</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	155 446,58	88 203,69
Report à nouveau de l'exercice	3 594,96	2 009,34
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>159 041,54</b>	<b>90 213,03</b>

**Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution**

Nombre de parts	398 580,9705	400 925,8633
Distribution unitaire	0,39	0,22

**Crédit d'impôt****Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat**

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-411 549,41	-4 543 150,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-411 549,41</b>	<b>-4 543 150,66</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-389 004,74	-4 286 506,77
<b>Total</b>	<b>-389 004,74</b>	<b>-4 286 506,77</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-22 544,67	-256 643,89
<b>Total</b>	<b>-22 544,67</b>	<b>-256 643,89</b>

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>131 811 154,98</b>	<b>141 615 315,70</b>	<b>143 287 851,59</b>	<b>168 631 224,03</b>	<b>184 539 509,13</b>
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN C en EUR</b>					
Actif net	118 637 086,72	127 406 534,38	131 254 758,78	159 132 820,64	174 584 745,42
Nombre de titres	2 155 133,9839	2 241 978,8516	2 394 437,2436	3 488 113,7544	3 596 992,5606
Valeur liquidative unitaire	55,04	56,82	54,81	45,62	48,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,59	0,20	0,34	-1,22	-0,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,58	0,46	0,42	0,41	0,76
<b>Action COVÉA EURO SOUVERAIN D en EUR</b>					
Actif net	13 174 068,26	14 208 781,32	12 033 092,81	9 498 403,39	9 954 763,71
Nombre de titres	448 372,7239	473 499,8506	419 195,4202	400 925,8633	398 580,9705
Valeur liquidative unitaire	29,38	30,00	28,70	23,69	24,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,32	0,10	0,18	-0,64	-0,05
Distribution unitaire sur résultat	0,31	0,24	0,22	0,22	0,39
Crédit d'impôt unitaire					

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 300 000	1 359 871,50	0,74
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-35	EUR	3 000 000	2 364 630,00	1,28
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.25% 15-08-48	EUR	3 000 000	2 449 051,72	1,32
BUNDSOBLIGATION 0.0% 09-10-26	EUR	2 500 000	2 359 337,50	1,28
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	EUR	5 000 000	4 792 600,00	2,60
KFW 0.375% 23-04-25	EUR	2 500 000	2 425 656,76	1,32
KFW 0 09/15/28	EUR	4 000 000	3 578 400,00	1,94
KRED WIED KFW 0.375% 23-04-30 MED REGS	EUR	3 500 000	3 088 619,47	1,67
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>22 418 166,95</b>	<b>12,15</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AUST GOVE BON 0.75% 20-10-26	EUR	2 000 000	1 919 023,77	1,04
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	1 000 000	994 339,10	0,54
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	5 000 000	4 207 950,00	2,28
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-40	EUR	5 000 000	3 134 225,00	1,70
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>10 255 537,87</b>	<b>5,56</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	2 100 000	1 908 213,02	1,03
BELGIUM 1.9% 22-06-38	EUR	2 000 000	1 784 765,90	0,96
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22-06-40	EUR	2 000 000	1 338 052,30	0,73
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	1 000 000	934 425,08	0,51
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.45% 22-06-43	EUR	2 000 000	2 145 692,30	1,16
BELGIUM KINGDOM 4.5% 28/03/2026	EUR	1 500 000	1 619 991,27	0,88
COMM 1.375% 04-10-29 EMTN	EUR	5 000 000	4 732 343,58	2,56
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	1 150 000	839 563,25	0,45
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	1 750 000	1 451 380,00	0,79
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	8 000 000	7 141 120,00	3,87
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	8 000 000	7 795 160,00	4,22
EUROPEAN UNION 2.0% 04-10-27	EUR	5 000 000	4 952 438,39	2,69
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>36 643 145,09</b>	<b>19,85</b>
<b>ESPAGNE</b>				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.25% 30-07-24	EUR	1 000 000	982 967,40	0,53
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	EUR	5 000 000	3 696 730,87	2,01
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.25% 31-10-30	EUR	5 000 000	4 562 728,96	2,47
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 30-04-29	EUR	3 700 000	3 534 037,01	1,91
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	2 400 000	2 347 005,44	1,27
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	EUR	2 422 000	2 148 400,69	1,16
SPGB 2.15 10/31/25	EUR	2 500 000	2 485 198,91	1,35
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>19 757 069,28</b>	<b>10,70</b>



## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FINLANDE</b>				
FINLANDE 2.625% 07/42	EUR	250 000	246 672,50	0,13
FINLANDE 2.75% 04/07/2028	EUR	500 000	517 267,50	0,28
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-29	EUR	800 000	724 858,19	0,40
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 488 798,19</b>	<b>0,81</b>
<b>FRANCE</b>				
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.0% 25-03-25	EUR	1 200 000	1 154 610,00	0,63
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.25% 29-06-29	EUR	1 200 000	1 054 150,98	0,57
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-05-35	EUR	2 100 000	1 615 014,41	0,87
AGEN FRA 0.25% 21-07-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 035 060,27	0,56
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	3 500 000	4 328 833,95	2,35
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	1 000 000	965 720,00	0,52
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	1 300 000	1 213 379,93	0,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	5 000 000	3 679 096,72	1,99
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-04-26	EUR	3 500 000	3 675 136,46	1,99
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-02-28	EUR	5 000 000	4 743 229,79	2,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-38	EUR	3 000 000	2 464 443,36	1,34
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-43	EUR	5 000 000	4 726 036,20	2,56
FRTR 2 1/4 05/25/24	EUR	2 500 000	2 520 947,54	1,37
OAT4,5%25AVR41	EUR	1 150 000	1 438 042,29	0,78
REPUBLIQUE FRANCAISE 2.5% 25/05/2030	EUR	5 000 000	5 140 511,20	2,78
UNIO NAT INTE 0.625% 17-02-25	EUR	3 400 000	3 323 464,14	1,80
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.25% 25-11-29	EUR	900 000	791 893,25	0,43
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.5% 20-03-29	EUR	1 200 000	1 090 563,70	0,59
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>44 960 134,19</b>	<b>24,36</b>
<b>IRLANDE</b>				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.1% 15-05-29	EUR	500 000	476 416,37	0,26
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>476 416,37</b>	<b>0,26</b>
<b>ITALIE</b>				
BTP ITALY 5% 01/08/39	EUR	4 000 000	4 505 359,13	2,44
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	3 500 000	3 411 249,18	1,85
ITALIE 2.5% 01-12-24	EUR	4 300 000	4 278 840,12	2,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 30-01-24	EUR	1 700 000	1 695 359,00	0,92
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.2% 01-06-27	EUR	2 500 000	2 458 371,52	1,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-09-33	EUR	5 700 000	5 228 046,58	2,84
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	5 000 000	4 976 346,72	2,70
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01-03-38	EUR	4 000 000	3 721 445,71	2,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 01-04-28	EUR	3 600 000	3 701 294,07	2,00
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>33 976 312,03</b>	<b>18,41</b>

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-07-30	EUR	3 000 000	2 610 120,00	1,42
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	1 000 000	1 215 637,12	0,66
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 825 757,12</b>	<b>2,08</b>
<b>PORTUGAL</b>				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.3% 17-10-31	EUR	3 000 000	2 532 553,03	1,37
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>2 532 553,03</b>	<b>1,37</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>176 333 890,12</b>	<b>95,55</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>176 333 890,12</b>	<b>95,55</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
COVEA SECURITE G	EUR	35 900	8 095 665,40	4,39
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 095 665,40</b>	<b>4,39</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 095 665,40</b>	<b>4,39</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>8 095 665,40</b>	<b>4,39</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BTP 0324	EUR	-20	-78 400,00	-0,05
EURO BUND 0324	EUR	51	185 640,00	0,11
EURO SCHATZ 0324	EUR	62	30 690,00	0,02
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>137 930,00</b>	<b>0,08</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>137 930,00</b>	<b>0,08</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>137 930,00</b>	<b>0,08</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-137 930	-137 930,00	-0,08
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-137 930,00</b>	<b>-0,08</b>
<b>Créances</b>			<b>113 304,20</b>	<b>0,06</b>
<b>Dettes</b>			<b>-87 766,58</b>	<b>-0,05</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>84 415,99</b>	<b>0,05</b>
<b>Actif net</b>			<b>184 539 509,13</b>	<b>100,00</b>

**ANNEXES**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : COVÉA EURO SOUVERAIN

Identifiant d'entité juridique: 96950058GAGUF4IWNK88

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b>: N/A</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : N/A</p>	<p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>ne réalisera pas d'investissements durables</b></p>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
  1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
  2. l'intensité carbone par habitant,
  3. l'égalité homme/femme,
  4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations vertes, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	29/12/2023
Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel	0,0%
Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens)	0,0%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,78

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Note moyenne ESG de l'univers	0,55
Nombre moyen de brevets déposés annuellement dans les Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	31996,53
Intensité carbone par habitant moyenne des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi (tonnes CO2 / habitant)	5,44
Indice d'inégalité moyen entre les hommes et les femmes ("Gender Inequality Index" des Nations Unies) des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	0,06
Part d'Etats (et assimilés) ayant ratifié (ou équivalent) l'Accord de Paris dans les investissements directs du produit	97,06%
Part des obligations "durables" dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock)	3,61%

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Conformément aux informations présentes dans l'annexe précontractuelle du produit, celui-ci n'a pas pris en compte les PAI au titre de l'exercice 2023.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?**

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	4,39 %	FRANCE
EU 0.8% 04/07/2025	Quasi-Etat	4,23 %	SUPRANATIONAL
EU 0% 04/10/2028	Quasi-Etat	3,87 %	SUPRANATIONAL
BTPS 2.45% 01/09/2033	Etat	2,83 %	ITALIE
OAT 2.5 % 25/05/2030	Etat	2,79 %	FRANCE
BTPS 2.65% 01/12/2027	Etat	2,70 %	ITALIE
EU 2% 04/10/2027	Quasi-Etat	2,69 %	SUPRANATIONAL
BOBL 0% 10/10/2025	Etat	2,60 %	ALLEMAGNE
OAT 0.75% 25/02/2028	Etat	2,57 %	FRANCE
EU 1.375% 04/10/2029	Quasi-Etat	2,57 %	SUPRANATIONAL
OAT 2.5% 25/05/2043	Etat	2,56 %	FRANCE
BONOS 1.25% 31/10/2030	Etat	2,47 %	ESPAGNE
BTPS 5% 01/08/2039	Etat	2,44 %	ITALIE
OAT 4.75 % 25/04/2035	Etat	2,35 %	FRANCE
BTPS 2.5% 01/12/2024	Etat	2,32 %	ITALIE

Hors dérivés



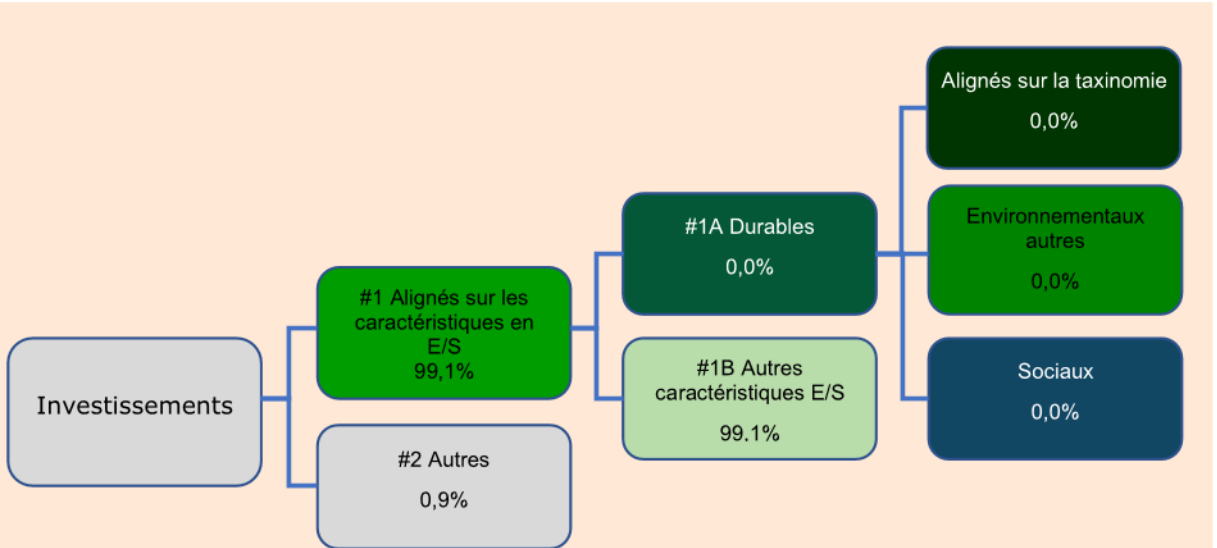
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

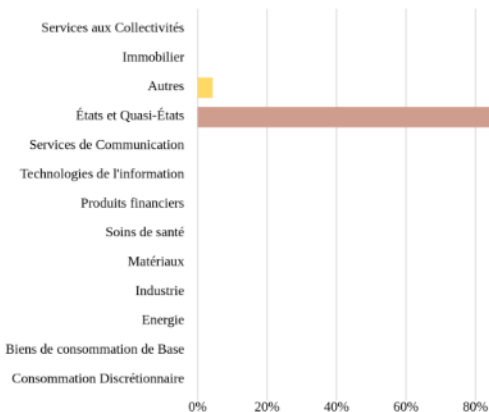
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale



Exposition sectorielle – Combustibles fossiles



Hors dérivés



Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	0,00 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	0,00 %	0,00 %
Services financiers	0,00 %	0,00 %
Services de Télécommunication	0,00 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	0,00 %	0,00 %
Services Consommateurs	0,00 %	0,00 %
Services aux Collectivités	0,00 %	0,00 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	0,00 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	0,00 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	0,00 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	0,00 %	0,00 %
Médias et Divertissement	0,00 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	0,00 %	0,00 %
Matériaux	0,00 %	0,00 %
Logiciels et Services	0,00 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	0,00 %	0,00 %
Energie	0,00 %	0,00 %
Biens d'équipement	0,00 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	0,00 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	0,00 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	4,37 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	95,63 %	0,00 %

Hors dérivés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

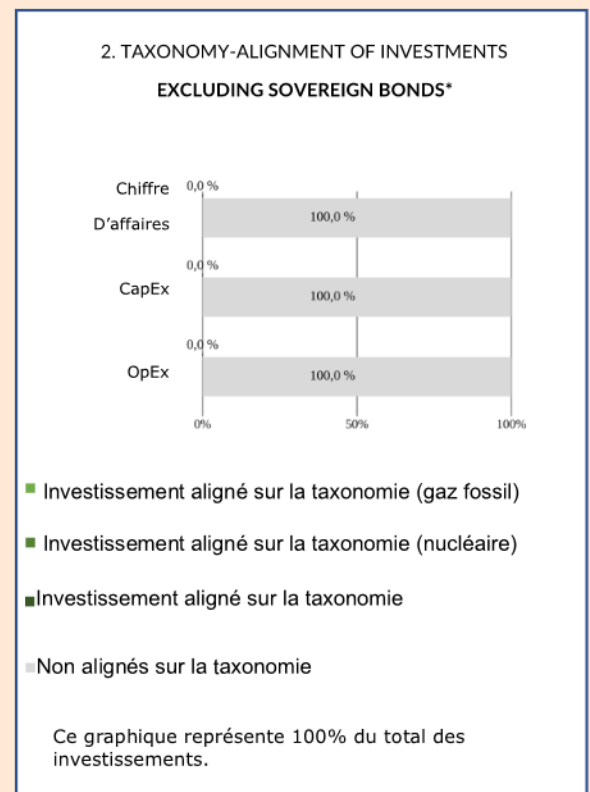
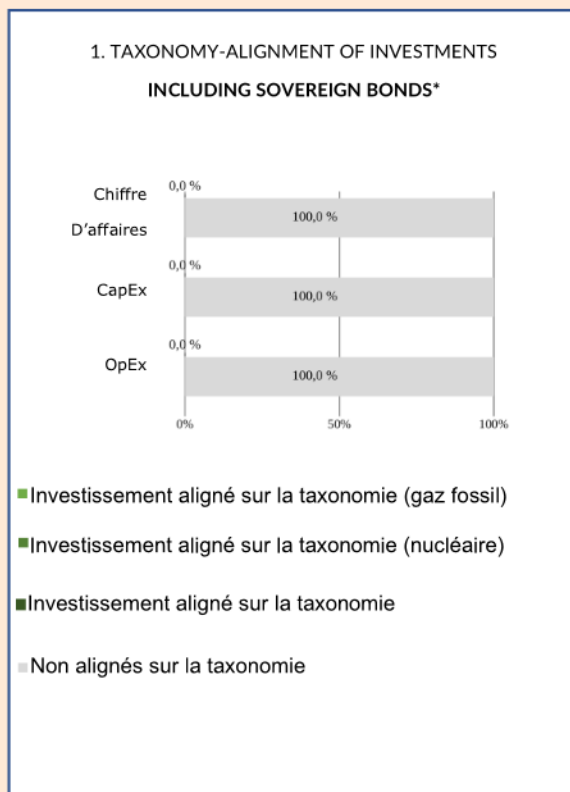
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles.

Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est issue à la fois d'une notation fournie par un prestataire externe et aussi d'une notation interne réalisée par l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière. Cette dernière se base sur une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable). Par ailleurs, un critère de couverture est à respecter (supérieur à 90 % pour les titres catégorisés Investissement / grandes capitalisations / pays développés, et supérieur à 75 % pour les titres catégorisés Haut Rendement/ petites et moyennes capitalisations / pays émergents).

3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.

4. L'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.